


# MAISON FAMILIALE RURALE

LE ROSEIL  
42 720 VOUGY  
tel : 04 77 65 30 53  
Courriel : mfr.vougy@mfr.asso.fr



## FICHE FINANCIERE Première SAPAT par alternance scolaire FRAIS DE PENSION ET DE SCOLARITE 2022 / 2023

		DEMI-PENSION	PENSION
SCOLARITE	INSCRIPTION	25 €	25 €
	FRAIS Forfait informatique Photocopies Assurance pour le stage	25 €	25 €
	ADHESION ASSOCIATION	100 €	100 €
	FRAIS DE FORMATION	774 €	774 €
	PENSION / DEMI-PENSION	720 €	1 224 €
<b>Pour calculer plus précisément vos droits aux bourses</b>		<b>* Par Mois</b>	<b>* Par Mois</b>
 <b>TOTAL</b>		<b>1 644 €</b>	<b>2 148 €</b>
		<b>166,0 €</b>	<b>222,0 €</b>

tel : 04 77 65 30 53

sur condition de revenu, vous pouvez bénéficier des bourses d'étude ci-dessous

LES AIDES			
	LES BOURSES (plusieurs échelons possibles)	441 à 639 €	441 à 639 €
	PRIME EQUIPEMENT (si vous êtes boursier)	341,71 €	341,71 €
	PRIME A L'INTERNAT (si vous êtes boursier)		258 à 297 €

En cours d'année la MFR peut faire une demande au Fonds social des Lycéens en cas de nécessité (200 à 900 €).

La prime d'équipement pour les boursiers ne peut être touchée qu'une seule fois dans la scolarité du jeune,

Les jeunes qui reprennent une scolarité après une interruption peuvent bénéficier de 600 € d'aide s'il sont boursiers

\* Nous vous demandons 50 € le jour de l'inscription puis 100 € le jour de la rentrée.

Le solde est étalé mensuellement avec prélèvement automatique possible d'octobre à juin sur 9 mois.